



SUPPer nouvelle !

Vous vous sentez mal payés, ce tract vous intéresse 😊

Tous les salaires au-dessous du minimum conventionnel + 3% seront revalorisés fin février.

Exemple : la grille pour les ingénieurs et cadres :

Indice	Mini +3%
Pos 2 ind. 100	38 422 €
Pos 2 ind. 108	41 496 €
Pos 2 ind. 114	43 801 €
Pos 2 ind. 120	46 107 €
Pos 2 ind. 125	48 028 €
Pos 2 ind. 130	49 948 €
Pos 2 ind. 135	51 870 €
Pos 3A ind. 135	51 870 €
Pos 3B ind. 180	61 180 €
Pos 3B ind. 240	81 573 €

Et fin mars, il y aura les augmentations annuelles, comme d'hab', en plus.